



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## LES DÉPARTS POUR LES CONGÉS D'ÉTÉ : PAS DE RELÂCHEMENT SUR LA ROUTE !

Nantes, le 3 juillet 2019

**A l'occasion des départs pour les congés d'été, le trafic sur les routes du département sera dense.**

**« Sur la route, respecter les règles c'est respecter la vie »**

**Claude d'Harcourt, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique, appelle à la prudence et à la vigilance de tous, pour qu'aucune vie ne soit brisée par un accident qui laisse des séquelles graves ou par le drame que constitue le décès de l'un de vos proches.**

### Nos conseils de prudence :

#### La vitesse provoque et aggrave les accidents

**Depuis le 1er juillet 2018 la vitesse maximale autorisée sur les routes à double sens sans séparateur central est limitée à 80 km/h.**

- La vitesse réduit les possibilités de manoeuvrer à temps.

- le champ visuel est réduit :

Plus la vitesse augmente, plus le champ visuel est réduit. A grande vitesse, il se limite à une vision centrale de la route.

- les accidents sont plus graves :

Plus la vitesse est élevée, plus le choc est violent en cas d'accident et plus les conséquences sont graves. Tout choc frontal au-dessus de 80 km/h entraîne quasi inévitablement la mort ou des séquelles irréversibles pour tout passager, même ceinturé.

- la fatigue et le stress augmentent :

Rouler vite fatigue, obligeant le conducteur à traiter un grand nombre d'informations dans un minimum de temps et à adapter en permanence sa vision. La vitesse induit un stress qui entraîne fatigue et perte de vigilance, deux facteurs importants d'accident.

- la distance d'arrêt augmente avec la vitesse :

Il est donc primordial de respecter les distances de sécurité pendant les trajets quotidiens et sur la route des vacances.

### **La consommation d'alcool est incompatible avec la conduite**

En Loire-Atlantique, 28 % des accidents mortels sont liés à l'alcool.

Le taux limite d'alcool est fixé à 0,2g/l pour les conducteurs novices. Cette limite peut être dépassée dès le 1er verre d'alcool. Par conséquent, aucune consommation d'alcool avant de prendre le volant.

L'alcool a un effet désinhibiteur et euphorisant qui modifie la perception des risques (vitesse, distance, conditions pour dépasser, ...).

Il provoque :

- une mauvaise coordination des gestes,
- un allongement du temps de réaction,
- le trouble de la vision .

Il favorise également :

- l'agressivité,
- la somnolence.

### **Ne vous laissez pas distraire par votre téléphone portable : rangez-le !**

- La conversation téléphonique au volant multiplie par 3 le risque d'accident.

Avant de prendre la route, téléchargez l'application « [mode de conduite](#) » qui met votre portable en veille et envoie un message de prévention à ceux qui vous appellent.

Depuis le 1er janvier 2019, en cas d'usage du téléphone au volant, les forces de l'ordre pourront suspendre le permis des personnes ayant commis, en même temps, une infraction au code de la route.

***La probabilité de décéder ou d'être grièvement blessé sur les routes ne relève pas de la fatalité. Chacun, par son comportement, peut contribuer à éviter les drames.***

***La sécurité routière est l'affaire de tous : « Sécurité routière, tous responsables ».***

Retrouvez tous les conseils de prudence sur [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)

#### **Préfecture de la Loire-Atlantique**

6 quai Ceineray - BP 33515

44 035 NANTES

#### **Service de la communication interministérielle**

02 40 41 20 91 / 92

[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)

[www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr)



@prefet44



Préfet des Pays de la Loire,  
préfet de la Loire-Atlantique



@Faucheuse44



La Faucheuse 44

